



La révolution verte au Rwanda : au-delà de la dichotomie domination et émancipation

Aymar Nyenyezi Bisoka*

Résumé

Cet article étudie la résistance aux prescriptions dominantes des politiques agricoles développées en Afrique dans le cadre de la *nouvelle révolution verte* promue depuis le début des années 2000. L'article part de l'étude de cas du Rwanda, un pays considéré comme le *success-story* de cette révolution verte en Afrique. Il étudie la manière dont la résistance s'y manifeste par rapport aux prescriptions de cette politique agricole. L'article montre que les actes de résistance y sont nombreux et de plus en plus documentés par la littérature dans le domaine du développement rural post-génocide au Rwanda. Cependant, il montre aussi une limite : cette littérature se concentre sur la dichotomie domination/émancipation ou encore pouvoir/résistance par rapport à la norme. Or, cette vision dichotomique entre le pouvoir et la résistance ignore comment, dans la performance même de la norme, la vie des corps – que la norme assujettit – a une agencéité qui peut permettre de subvertir cette norme. Finalement, le cas du Rwanda permettra de montrer qu'en plein conformisme, consciente ou inconsciente de la norme, la résistance est possible grâce à un pouvoir que la vie des corps a sur les normes qui les assujettissent.

Mots-clés : résistance, révolution verte, Judith Butler, subversion performative, Rwanda.

Abstract

This article addresses the issue of resistance to dominant agricultural policies that were developed in Africa within the framework of the new Green Revolution, and promoted since the early 2000s. The article presents the results of a case study on Rwanda, a country considered in Africa as the success

* Assistant professor, Université de Mons, Belgique. Email: aymar.nyenyezi@gmail.com; aymar.nyenyezibisoka@umons.ac.be

story of this Green Revolution. It studies the manifestations of resistance to the prescriptions of this agricultural policy. The article shows numerous and increasingly documented acts of resistance in the literature on post-genocide rural development in Rwanda. However, it also shows a limit: the literature is more about the domination-emancipation or the power-resistance dichotomy as compared to the norm. However, this dichotomous vision between power and resistance ignores how, in the very performance of the norm, the life of bodies – subjects of the norm – have an organization that allows the subversion of the norm. Finally, the Rwanda case study will show that, in full conformity, resistance – conscious or unconscious – to the norm, is possible thanks to the life power of bodies over the norms that subjugate them.

Keywords: resistance, green revolution, Judith Butler, performative subversion, Rwanda.

Introduction

Une large littérature sur la résistance au Rwanda s'est développée cette dernière décennie (Hahirwa et al. 2017; Ansoms & Cioffo 2017). Il s'agit d'une littérature qui pose de nombreux défis quant à la manière dont la résistance est comprise et conceptualisée. En effet, dans cette littérature, la résistance est abordée la plupart du temps dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques (Purdekova 2017). Elle est considérée comme étant la réaction des populations locales à des politiques qui tentent de s'imposer à elles. En essayant de s'exercer sur les gens, cette forme de rapports de pouvoir implique la présence des intérêts des acteurs et des rapports de force, ce qui explique la résistance. Il s'agit d'une littérature dont la conception de la résistance emprunte essentiellement à quatre auteurs, dont Marx, Gramsci, Foucault et Scott (Thomson 2013; Huggins 2017). Le principal avantage de cette littérature a certes été d'opposer à ce que présente généralement le gouvernement rwandais un regard sur certaines politiques publiques au niveau local au Rwanda et une réception critique, voire contestataire. Mais sa principale limite a été de tourner parfois en rond sur ce qu'est ou ce que n'est pas la résistance à partir de perspectives théoriques différentes. Ce qui a contribué à ce qu'elle ait du mal à faire avancer les débats théoriques sur la résistance et à proposer d'autres lunettes théoriques pour observer et donner du sens à différentes modalités de questionnement des politiques par les populations locales.

Le présent article tente de remédier à cette limite et de faire progresser le débat théorique sur la résistance au Rwanda en partant de la réflexion de Judith Butler sur la résistance. Dans l'article en effet, nous tentons de comprendre les modalités d'imposition de cette prescription dans le cadre de la *nouvelle révolution verte* promue depuis le début des années 2000.

Plus particulièrement, nous essayons aussi de comprendre la résistance à cette prescription. Notre analyse de la résistance s'intéresse aux acteurs intermédiaires, c'est-à-dire les membres des organisations de la société civile (coopératives agricoles et associations locales d'appuis aux agriculteurs) et les autorités décentralisées aux échelons inférieurs de l'administration locale. Trois raisons font à ce qu'à ce stade, nous nous intéressons très peu aux autorités centrales quant à leur réaction à cette injonction. Tout d'abord, même si dans l'histoire du Rwanda les politiques agricoles rwandaises ont toujours soutenu théoriquement l'autosuffisance alimentaire prioritairement, les élites centrales ont le plus souvent investi dans l'agriculture de rente pour les recettes qu'elle offrait à l'État, d'où sa proximité historique vers cette injonction productiviste (Nyenyezi Bisoka et al. 2019). Ensuite, le Rwanda est actuellement considéré par l'Union africaine et ses bailleurs de fonds comme l'élève modèle dans la mise en politique et la mise en œuvre de cette prescription via son programme de la révolution verte (Banque africaine de développement 2014). Enfin, cette prescription a vocation à être « décodée » au niveau des ministères de l'Agriculture dans le processus de sa mise en politique afin de s'adapter aux réalités locales. Il devient dès lors normal qu'il y ait des éléments de décodage ou encore d'adaptation de l'injonction productiviste dans les politiques au niveau national. Mais cette politique garde toujours les trois éléments essentiels de la nouvelle révolution verte africaine à savoir : la réforme et la consolidation de l'usage des terres, les techniques agricoles dites modernes et une culture orientée vers les marchés (Huggins 2017).

Du point de vue théorique, l'article s'inscrit dans une approche nominaliste selon laquelle il n'existerait pas *a priori* de réalité essentielle derrière les mots. Par conséquent, il nous mène à saisir la résistance comme un élément de langage dont nous tenterons de comprendre le sens dans une généalogie constituée à partir des récents travaux de Judith Butler sur les liens entre les normes et la vie. En tant qu'élève modèle par rapport à la mise en œuvre de cette prescription, l'étude de cas du Rwanda nous semble idéale pour l'étude de la résistance. L'article montre l'intérêt croissant de la littérature pour les actes dits de la résistance dans le domaine du développement rural post-génocide au Rwanda. Ce faisant, il montre aussi sa limite : celle de toujours se concentrer sur la dichotomie domination/émancipation ou encore pouvoir/résistance par rapport à la norme. Or une telle orientation a le désavantage de passer à côté des possibilités d'observer des expériences de la liberté à partir des nouvelles manières de se détacher de la norme. En d'autres termes, de ne pas voir comment, dans la performance même de la norme, la vie des corps – que la norme assujettit – a une agencéité qui peut permettre de subvertir cette norme. Une telle approche, qui jette un trouble sur toute une histoire

occidentale de la philosophie dans sa manière de penser la résistance, ouvre à d'autres possibilités de formuler « une idée culturellement corporalisée de la liberté ». Elle permet aussi d'envisager la manière dont ces possibilités peuvent parvenir à subvertir le système plus largement.

Ainsi, nous tentons de penser la résistance à partir d'une étude de cas constituée des données de terrain récoltées à l'ouest du Rwanda entre 2015 et 2018 et à la suite de la pensée de Butler. Il s'agit de montrer la possibilité d'une agencité performative et subversive des vies des paysans dont les corps sont assujettis par la norme productiviste de la nouvelle révolution verte. Plus fondamentalement, il s'agit de questionner les théories de la résistance construites sur l'opposition en amont et *a priori* entre pouvoir et résistance et de montrer des possibilités de résistance dans la répétition même de la norme dominante. C'est ce que nous appelons la revanche des vies sur les normes. Ainsi, l'un des apports de cet article, c'est de contribuer aux débats sur la résistance cachée qui souvent, à partir des travaux de James Scott (2008), montrent la possibilité de la résistance dans des contextes autoritaires sans en penser réellement la faisabilité, et encore moins la capacité d'impacter le système. En d'autres termes, dans la continuité de Scott et à partir des travaux de Butler, l'article montre comment penser une résistance cachée capable d'impacter un système plus large sans devoir passer au stade de la résistance ouverte comme cela est envisagé par Scott.

Les données de terrain utilisées dans le présent article sont issues d'une étude qualitative approfondie menée entre 2016 et 2018 autour de quatre coopératives agricoles à l'ouest du Rwanda. Dans le cadre d'entretiens non structurés et semi-structurés, nous avons interrogé plus de 200 répondants au total, comprenant des agriculteurs appartenant ou non à des coopératives, des responsables des coopératives, des agents de l'administration décentralisée et centralisée, jusqu'au niveau ministériel. La méthode utilisée dans la recherche est celle de l'étude de cas. Nous avons considéré le cas de Mbiza comme une arène socio-politique (Olivier de Sardan 1998). L'arène contient des acteurs, des groupes stratégiques, des intermédiaires. C'est aussi un espace régi par le pluralisme juridique présent dans tous les espaces sociaux concernés (État, structures décentralisées, coopératives, etc.). Nous avons parlé à autant d'acteurs que possible représentant ces espaces sociaux, puis nous avons procédé à une triangulation des données. Nous avons complété les entretiens individuels par des *focus groups* basés sur le théâtre action participatif (voir la méthodologie « Land Rush » : www.land-rush.org) dans lesquels des conflits relatifs à l'accès et au contrôle des terres ont été mis en scène. Cette technique est particulièrement utile pour capturer

et analyser les discours cachés des paysans et des élites dans des contextes très conflictuels (Ansoms & Nyenyezi Bisoka 2016). Nous avons déployé de grands efforts pour assurer la confidentialité des déclarations afin de garantir la sécurité de nos informateurs.

Ci-dessous, nous développons tout d'abord un cadre théorique de la résistance chez Judith Butler ainsi que ses avancées par rapport à d'autres écoles théoriques sur la résistance (section II). Nous faisons ensuite une brève histoire de la manière dont la norme productiviste est devenue une prescription dans l'agriculture africaine en général (section III). Nous proposons une étude de cas qui montre comment cette norme productiviste de la révolution verte est subvertie par les agriculteurs à l'ouest du Rwanda (section IV) et la manière dont la pensée de Butler nous permet d'investiguer et comprendre ce phénomène en tant que participant entièrement de la résistance (section V).

De la dichotomie domination-émancipation à la subversion performative

Dans son travail sur les rapports entre sujet et normes, Butler s'intéresse à la compréhension de l'action des normes dans la vie humaine et de la vie des normes – ou encore leur devenir – dans les actions humaines (2002 ; 2006 ; 2007). Il s'agit d'essayer de comprendre le pouvoir de la norme dans la vie et le pouvoir de la vie dans les normes, c'est-à-dire la manière dont l'insertion du sujet dans un réseau de normes le contraint et en même temps la manière dont les pratiques ordinaires de la vie requalifient la norme de manière permanente. C'est pour cela que, chez Butler, la norme a deux logiques : tout d'abord la productivité de la norme en tant qu'elle a pour but de prélever des comportements, de régler les vies. Et ensuite l'usage de normes en tant que susceptible d'être contesté de l'intérieur et de produire ainsi un hors-norme ou une anormalité.

Du côté de la productivité de la norme tout d'abord, en s'inscrivant dans la continuité du travail de Michel Foucault (1976), Butler montre comment le sujet comme corps est envahi par la norme afin de produire des comportements particuliers. Cette production de comportements suppose un assujettissement, c'est-à-dire la soumission du corps à l'autorité de la norme. Ce « processus par lequel on devient subordonné à un pouvoir » est aussi le même « processus par lequel on devient sujet » dans la mesure où le sujet s'origine à travers cette soumission au pouvoir (Butler 2007:23). Dès lors, penser les rapports entre la norme et le sujet, c'est pouvoir produire une analyse du corps se situant dans une forme d'incorporation des normes.

Mais il s'agit ici de normes sociales, ce qui n'autorise plus une distinction entre l'intérieur et l'extérieur du sujet, car « notre persistance en tant que sujet "je" dépend fondamentalement d'une norme sociale qui excède ce "je" et qui le situe, de manière "extatique" hors de lui-même, dans un monde aux normes complexes et temporellement variables », tellement « nos vies, notre persistance même dépendent de telles normes » (Butler 2007:23). Il s'agit donc d'une vie hors de soi et dont la réalité s'origine dans des pratiques relationnelles d'imposition de la norme et de son respect, ce qui rend cette vie vulnérable.

Du côté de l'usage de la norme, Butler montre que la vie a un réel pouvoir sur les normes dans la mesure où le sujet est en mesure de requalifier celles-ci au cours de l'action. En effet, la répétition de la norme implique « sa dispersion dans des figures » toujours nouvelles et ne signifie donc jamais sa reproduction à l'identique. Chez Butler le sujet n'est jamais « déterminé par les règles qui le créent, parce que la signification n'est pas un acte fondateur, mais un processus régulé de répétition » (2005:271). Si donc les normes sont productives, elles essaient de s'imposer sur des vies qui ont une capacité d'agir par des corps, ou encore une agencéité, qui ne peuvent se limiter à leur répétition. Dès lors, la productivité de la norme signifie la sollicitation des corps en vue des comportements normés. Mais cette sollicitation peut ne pas se réaliser et on est alors ici dans l'a-normal ou encore dans la contestation de la norme dans la mesure où user d'une norme, c'est aussi pouvoir la contester.

Butler jette ainsi un trouble dans les deux logiques de la norme (sa productivité et son usage) dans la mesure où la productivité de celle-ci tente de produire des comportements normés en même temps que ces comportements, en tant qu'effets de l'usage de la norme, tentent toujours de la défier et arrivent parfois à la défier en la contestant par la même occasion. Au-delà, le travail de Butler s'inscrit dans une tradition philosophique post-structuraliste qui est en effet une philosophie du sujet comme étant partiellement déterminé (Sato 2012). Dans cette tradition, la résistance est considérée comme une réaction à la manière dont ceux qui exercent le pouvoir tentent d'influencer ou « d'agir sur les actions des gens » (Foucault 2001:249). Ainsi, la question de la résistance pose celle du rapport à soi ou encore des technologies de soi – c'est-à-dire l'ensemble de pratiques subjectives qui participent au dressage des sujets (*ibid*). Les conditions de résistance passent alors par une éthique, ou encore par le « souci de soi », dans laquelle la subjectivation est un processus de dés-assujettissement faisant nécessairement appel au repérage et à la prise de conscience du fait que le « je » est constitué par les rapports de pouvoir (Foucault 2001).

Ceux-ci emploieraient des « dispositifs » de pouvoir et auraient recours à des « techniques de soi ». Cela permet une résistance ou encore un « devenir » soi. En d'autres termes, la résistance apparaît lorsque le « je » questionne le « sur-moi » en décidant de ne pas suivre ses propositions en termes de ce qu'il faut sentir, voir, penser et faire (Sato 2010).

Butler s'inscrit dans cette perspective foucauldienne où le sujet est nécessairement constitué des rapports de pouvoir, avec un ancrage très complexe fait à la fois des techniques de gouvernement et du rapport à soi. Mais il nous semble que la différence avec Foucault, c'est que Butler considère les sujets comme des corps qui, en performant la norme, ont la capacité de la subvertir. Dès lors, contrairement à Foucault, la prise de conscience de la nécessité de « devenir soi » pour pouvoir résister cesse chez Butler d'être la condition nécessaire de la pratique de la résistance. Pour elle, il peut parfois suffire de performer la norme pour produire de l'a-normal, car la vie des corps qu'investit la norme ne peut pas toujours en répéter les exigences.

Aussi, Butler est d'accord avec Scott sur le fait que l'apparence de la domination des dominés ne signifie pas l'inexistence de la résistance de leur part (2007). Pour Scott en effet, même dans les pires situations de domination, il est possible de résister. Cette possibilité est liée au fait que, même lorsque les dominés montrent publiquement qu'ils acceptent leur domination, il peut en aller différemment dans leur intime conviction. Cette apparence d'adhésion à la domination peut être simplement stratégique. Pour Scott, cette stratégie (évocation stratégique du discours public et du discours caché) est déjà une étape importante à partir de laquelle la résistance publique peut se construire. Mais contrairement à Scott – chez qui l'acceptation publique de la domination ne peut exclure une certaine conscience de classe visible dans des actes cachés de résistance –, Butler montre que la conscience de la domination n'est pas nécessaire pour qu'on puisse parler de résistance. Pour elle, même lorsqu'on accepte de performer la norme en toute conscience, la vie a le pouvoir de résister à la norme dominante qui est en train de s'imposer aux corps et il y a aussi lieu de comprendre ainsi la résistance.

Mais cette vision de la résistance de Butler a tendance à naturaliser la résistance, à la considérer comme étant substantiellement inscrite dans les corps vivants. Cela pose des questions sur l'agencité des acteurs en tant qu'action réflexive, c'est-à-dire nécessairement volontaire. Aussi peut-on se demander quelle est la portée politique de cette perspective naturaliste de la résistance face à la pensée de l'émancipation qui implique une praxis.

Subvertir la norme productiviste à l'ouest du Rwanda : étude de cas

En 2001, les chefs d'État africains se sont réunis en Zambie pour approuver la « Nouvelle initiative africaine » (NIA) appuyée par les bailleurs de fonds tels la Banque mondiale, l'Union européenne, les USA, etc. Devenu « Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique » (NEPAD, 2000) la même année, celui-ci s'est fortement engagé en faveur de l'agriculture productiviste, via le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA). La déclaration de Maputo a ensuite repris l'engagement des chefs d'État africains à allouer au moins 10 % des dépenses publiques à ce modèle agricole. À partir de la crise agraire et alimentaire de 2008, la nouvelle prescription sur l'agriculture en Afrique continua à se préciser, notamment via le Rapport de la Banque mondiale qui encourage la *nouvelle révolution verte* en Afrique, considérée comme une agriculture d'inspiration néo-libérale (World Bank 2008). C'est ainsi qu'a fait progressivement son chemin cette prescription dominante qui existe actuellement au niveau des États africains et selon laquelle les politiques agricoles devraient permettre de booster la croissance et, par là, de lutter contre la pauvreté. Mais à condition de moderniser le secteur agricole pour satisfaire le marché pour tout État qui voudrait bien bénéficier de l'aide des bailleurs des fonds, particulièrement la Banque mondiale et l'Union européenne (CETRI 2015). C'est cette nouvelle révolution verte qui a été implémentée au Rwanda depuis 2005 (Gouvernement du Rwanda 2004 ; 2007). Les autorités rwandaises ont tellement investi pour se conformer aux pratiques et logiques de cette réforme que le Rwanda est actuellement considéré comme l'élève modèle de la révolution verte par les bailleurs de fonds (Huggins 2017 ; BAD 2014). Mais ce conformisme des autorités rwandaises s'accompagne de contraintes vis-à-vis des agriculteurs. Cela a été à la base de certaines contestations qui ont été relevées par la littérature.

En effet, au Rwanda, l'élaboration de la révolution verte est centralisée au niveau national et sa mise en œuvre est top-down. Cela ne permettrait pas de rendre suffisamment compte des particularités locales et serait à la base de la vulnérabilité des paysans (Ansoms, Cioffo 2016). Cette politique est inspirée par le souci d'améliorer l'efficacité et de réaliser des économies d'échelle dans la production alimentaire, avec le but ultime de contribuer à la réduction de la pauvreté (Huggins 2017). Elle promeut ainsi une agriculture marchande et encourage les crédits aux agriculteurs pour accroître leur productivité. Pour cette politique, l'agriculture devrait être une activité commerciale et non de subsistance (Gouvernement du Rwanda 2007).

Ainsi, la norme productiviste de la révolution verte est incorporée dans un dispositif de pouvoir qui tend à produire un certain paysan modèle au Rwanda (1). Il s'agit d'un dispositif qui régule le quotidien des paysans et au sein duquel ils adhèrent parfois à la norme productiviste, la négocient ou la contestent (2). Parfois, il est arrivé que les paysans parviennent à détourner et à subvertir cette norme productiviste de la révolution verte pour en produire une autre totalement contraire. Mais pour y parvenir, ils n'ont pas eu besoin de contestation élaborée et ouverte ou même assumée (3).

Imposition de la norme dans un dispositif de pouvoir

Juillet 2008, les paysans du secteur de Mbiza à l'ouest du Rwanda apprennent qu'ils doivent désormais cultiver le haricot et le maïs dans le cadre de la révolution verte. C'est une injonction du ministère de l'Agriculture dans le cadre de cette politique. Alors que la plupart de ces paysans faisaient encore de la pluri-culturelle dans la logique d'assurer leur sécurité alimentaire principalement, ce nouveau programme veut qu'ils s'inscrivent dans la perspective d'une agriculture productiviste pour les marchés. Une telle agriculture devrait promouvoir la croissance économique et la lutte contre la pauvreté à partir du développement des chaînes de valeurs (culture, stockage, transformation, commercialisation). Elle devrait aussi promouvoir l'intégration progressive, dans l'agriculture marchande, d'un groupe d'agriculteurs disposant d'un minimum de capital terre et animal. Cette injonction productiviste n'est pas une simple proposition faite aux paysans. Elle s'inscrit dans un dispositif de pouvoir plus large, constitué de quatre facteurs poussant les paysans à adhérer à cette prescription (Nyenyezi Bisoka & Ansoms 2019).

Premièrement, pour appuyer ce programme et pousser les paysans dans la nouvelle révolution verte au Rwanda, il existe tout un système organisationnel qui se réalise à partir d'une combinaison de quatre éléments. Il s'agit tout d'abord d'un programme d'intensification agricole. Ce programme veut promouvoir la croissance et la lutte contre la pauvreté à partir de la promotion d'une agriculture des marchés. Cela doit passer par la rationalisation de l'usage des terres et le recours à des techniques culturales imposées par le gouvernement impliquant la régionalisation des cultures. Ensuite, le programme exige de regrouper les paysans en coopératives régies par une loi spécifique et assistées par la *Rwanda Cooperative Agency*, une institution nationale. Ces coopératives ne sont pas autonomes. En effet, en dehors des lois qui les régissent et qui leur imposent des règles de fonctionnement, elles sont soumises à une hiérarchie qui décide souvent en leur lieu et place. Ces coopératives dépendent des Unions des coopératives au niveau des provinces et de la Fédération des coopératives au

niveau national. Celle-ci définit les prix, les acheteurs, certaines pratiques des coopératives, etc. Aussi, au niveau local, les autorités administratives s'assurent que les paysans se soumettent parfaitement à ces règles. En outre, en dehors de l'organisation des agriculteurs en coopérative, le programme agricole exige que les paysans cultivent leurs terres ensemble dans le cadre de la consolidation de l'usage des terres. Les paysans cultivent les uns à côté des autres et tout le monde sait ce que l'autre fait. Tout le monde surveille tout le monde. Enfin, ils sont obligés de pratiquer à la lettre des consignes par rapport à ce qu'il faut cultiver et la manière de le faire. En effet, à Mbiza, on ne peut cultiver que le maïs et le haricot. Toutes ces exigences orientent fortement les actions des payants dans leurs activités quotidiennes.

Deuxièmement, cette révolution verte se nourrit d'une réorganisation territoriale de la paysannerie (Cioffo, Ansoms 2016), entre autres grâce à une décentralisation administrative. Cette décentralisation a mis en place des autorités locales qui contrôlent soigneusement sa mise en œuvre. Les contrats de performance (Chemouni 2014) – qui ont entre autres pour but de définir les objectifs de développement à chaque niveau de gouvernance – s'inscrivent dans ce système décentralisé et permettent de faire le contrôle de la mise en œuvre du programme de manière top down. Ces contrats de performance sont souvent imposés par les autorités qui veulent que leurs entités soient cotées parmi les meilleures dans la mise en œuvre des plans de développement local – qui contient le programme agricole. Pour cela, il y a des autorités qui poussent les paysans à s'engager pour des résultats qu'ils n'ont pas les moyens d'atteindre.

Troisièmement, la politique de la révolution verte exige que les paysans fassent ensemble les récoltes, les stockent au même endroit en attendant de trouver un acheteur commun. Ils doivent désormais utiliser les usines agréées par l'État pour la transformation de certains de leurs produits. Dans certains endroits, ils doivent aussi vendre leurs produits dans des zones bien déterminées par l'État.

Quatrièmement, les paysans sont sujets à plusieurs stratégies de surveillance et à des mesures incitatives dans le but de prévenir la contestation. Pour ce qui concerne les stratégies de surveillance tout d'abord, le recours à des menaces à caractère ethnique, ou encore la militarisation des réunions des coopératives, ainsi que les sanctions aux récalcitrants montrent cette volonté de dissuasion. Pour ce qui concerne les mesures incitatives ensuite, pour continuer dans ce modèle agricole, l'État offre par exemple des subventions pour certains intrants, des formations aux techniques culturales et la mise à disposition de certaines infrastructures. Aussi les paysans qui dénoncent les récalcitrants sont-ils souvent gratifiés par les autorités locales.

Ces quatre éléments qui composent le côté organisationnel de l'agriculture au Rwanda constituent une forme de gouvernamentalité dont l'objectif est de mener les populations locales à cultiver d'une manière bien déterminée. Elle permet aussi d'intégrer la norme productiviste dans les corps et les pratiques des paysans.

Contestation et négociation de la norme au sein d'un système

Janvier 2011, une association locale du secteur de Mbiza se rend compte que les cultures et le système organisationnel autour de la production agricole imposés aux paysans du secteur ne permettent plus à leurs familles d'assurer la sécurité alimentaire. En effet, l'essentiel de ces paysans ne dispose que d'une moyenne de 0,6 hectare d'espace cultivable par famille familiale. Ils n'arrivent donc pas à s'inscrire dans une agriculture orientée vers les marchés. En effet, cette agriculture marchande exige des paysans d'avoir assez de moyens de côté pour survivre en attendant que les grossistes puissent acheter leurs cultures. Or l'essentiel de ces paysans est pauvre et n'a pas ces moyens. Avant la révolution verte, leurs activités agricoles avaient pour principal objectif de garantir leur sécurité alimentaire à la plupart d'entre eux. Mais les cultures de soudures comme la patate douce ou encore la banane, qui permettaient aux paysans de survivre dans des moments difficiles ne sont plus permises dans le secteur, à cause de la révolution verte. Et souvent, lorsque les récoltes sont finalement vendues, les paysans se retrouvent avec beaucoup de dettes et d'obligations légales (remboursement des dettes liées à l'achat des intrants, cotisations dans les coopératives, taxes sur les terres, etc.). Ainsi, il leur reste trop peu pour survivre après la vente de leurs récoltes. Il est arrivé que les récoltes ne soient pas de bonne qualité (à cause des maladies, de l'excès de pluie, etc.). Ou qu'elles ne soient pas suffisantes pour des raisons d'intrants ou de qualité des terres. Cela a mis beaucoup de paysans dans l'incapacité de payer leurs dettes, de s'acquitter des obligations de la prochaine saison culturale (achats des intrants et cotisations dans la coopérative) et d'assurer leur survie.

C'est ainsi que le secteur de Mbiza a connu une famine à partir de septembre 2012, et les autorités ont préféré parler de disette pour ne pas faire le lien avec la politique agricole. Des paysans se sont alors adressés aux responsables de leurs coopératives pour exprimer leurs problèmes. Mais ceux-ci n'ont pu rien faire malheureusement, car les règles par rapport aux coopératives sont édictées par le niveau national et sont très strictes. Les autorités locales au niveau des villages connaissent la situation. Ce sont d'ailleurs des agriculteurs aussi. Ils savent que le modèle agricole ne marche pas, mais ils ne peuvent pas décider de déroger aux règles.

Mais en dehors des coopératives et des autorités locales, il existe une association locale du secteur Mbiza qui encadre des coopératives et qui est composée des paysans. Cette association essaie de faire un plaidoyer pour changer les choses par rapport à cette situation difficile des paysans, sans jamais remettre en question le modèle agricole. Mais elle se heurte à plusieurs problèmes. En effet, l'association sait que la population cultivait aussi les choux, la banane, la patate douce, etc. C'est très important pour la sécurité alimentaire et les échanges commerciaux au niveau local. D'ailleurs, dans quelques villages du secteur, certains paysans cultivent déjà ces cultures interdites, mais de manière secrète. Mais ce risque pris par ces paysans a un coût très élevé, car ceux qui sont attrapés pour la première fois doivent payer de fortes amendes. Et à la deuxième fois, le risque est de perdre son champ, voire d'être emprisonné, en plus des amendes. C'est dans ce contexte que l'association veut faire quelque chose pour changer la situation des paysans.

Tout d'abord, l'association doit s'adresser aux autorités locales pour faire part de la situation et proposer des solutions. Ce n'est pas la première fois qu'elle essaie de le faire. Elle se heurte toujours à la difficulté de devoir montrer que ses revendications sont scientifiques. En effet, depuis presque deux décennies, le gouvernement rwandais investit beaucoup dans la formation des agents de la fonction publique. Il rend disponibles plusieurs bourses d'étude, de formations, de séjours d'étude, etc. à ses agents pour renforcer leurs capacités. Les contrats de performance et leurs régulières évaluations permettent de s'assurer de l'effectivité des compétences ainsi acquises dans cette course à la performance. Il s'est au fur et à mesure développé une sorte de culte de la scientificité de la part des autorités, aussi bien au niveau local que national : toute revendication relative aux politiques publiques doit être fondée sur une étude scientifique quantitative. Cela est problématique pour ces associations qui n'en ont ni les moyens ni les compétences. Un membre de l'organisation dit :

Il ne faut pas aller parler aux autorités lorsque vous n'avez rien à dire ; c'est-à-dire lorsque vous n'avez pas fait une étude scientifique et représentative. Cela demande des compétences que nous n'avons pas. Nous sommes obligés parfois de recourir à des consultants, mais ça nous coûterait trop cher. Nous n'avons pas assez de moyens. Il faut donc trouver d'autres stratégies. Notre gouvernement reconnaît seulement un seul type de savoir. Il s'agit des savoirs « scientifiques » qui tentent toujours de se légitimer en niant la légitimité des savoirs locaux. (Responsable de l'organisation, Mbiza, décembre 2015)

Ensuite, lorsque ces organisations d'encadrement des coopératives paysannes n'arrivent pas à faire ces études, elles ne peuvent pas contester ouvertement les politiques. Ce n'est pas parce qu'elles sont trop proches des autorités ou d'accord avec les politiques, mais parce qu'elles ont conscience du risque d'être «écrasé ou avalé» par le pouvoir si elles deviennent ouvertement critiques. Selon un paysan :

L'exemple de l'ODH (une organisation locale) nous a servi de leçon. Il faut prendre ce gouvernement avec des gants. Ils sont forts et capables de vous écraser, de vous détruire si vous êtes simplement perçus comme opposants. Beaucoup de personnes de la société civile qui ont été obligées de quitter le pays à cause de leur travail critique nous demandent de ne pas faire comme eux. Ils nous expliquent combien ils ont souffert sans jamais avoir eu d'aide de ces partenaires qui les poussaient à la critique. (Membre de l'organisation, Mbiza, décembre 2015)

Aussi, selon ces paysans, leur gouvernement est certain de ses préférences dans presque tous les domaines et ne s'arrête pas là. Il a des stratégies pour les défendre et les imposer. Selon eux, même les ONG internationales ont fini par s'aligner sur les exigences du gouvernement et sont devenues des sortes de «prestataires de services». Il est clair que les organisations de la société civile au Rwanda se sentent seules face aux bailleurs de fonds et au gouvernement, chacun avec son agenda. En cas de risque, elles sont laissées à elles-mêmes. Un membre de l'association nous dit :

Il faut être conscient du fait que beaucoup de membres de la société civile ont une carte du parti pour se protéger. Ce n'est pas pour autant que ces personnes sont en phase avec la politique du gouvernement rwandais ; notre survie et notre sécurité doivent être la priorité. Ce qui compte pour nous c'est que nos familles et nous soyons toujours vivants. (Membre d'une coopérative, Mbiza, décembre 2015)

C'est probablement un tel contexte qui fait que l'association d'encadrement des coopératives paysannes dans le secteur de Mbiza ne conteste pas ouvertement la révolution verte, mais essaie de trouver des moyens pour simplement avoir l'autorisation d'entretenir plus de cultures. Ce qui compte pour l'association, c'est le bien-être de ses membres vivant dans le secteur Mbiza. Il fallait donc trouver d'autres solutions pour y parvenir sans nécessairement être dans une logique de contestation ouverte ou de négociation au sein du système. Ci-dessous, la suite des événements montre que cette négociation va finir par subvertir le modèle agricole en instaurant une pluri-culture qui valorise la sécurité alimentaire des paysans. Certes, cette situation est informelle, mais elle est réelle pour les paysans de Mbiza.

Détournement et subversion de la norme

L'organisation s'est alors décidée à prouver scientifiquement les effets pervers des décisions politiques vécus clairement par les populations locales. Mais pour ses membres, il n'était pas question de recourir à un « habillage scientifique », mais de toujours partir des réalités de la base pour ensuite montrer les méfaits du modèle qu'ils ont adopté à partir de ses conséquences sur la vie de la population. Un membre de l'organisation dit :

Nos coopératives membres nous ont vite dit que la culture du haricot imposée par les autorités locales ne pouvait pas marcher ici. Au lieu de contester ouvertement le fait que le gouvernement via le MINAGRI nous avait imposé une telle culture, nous lui avons fait une petite enquête auprès de nos membres pour connaître leur point de vue. Nous les avons ensuite partagés aux autorités locales. Elles ont été très attentives, mais nous ont fait savoir que le ministère de l'Agriculture aurait besoin des preuves scientifiques pour pouvoir permettre le changement. (Membre d'une coopérative, Mbiza, janvier 2016)

Dans ce cas, la remise en question par les paysans de la décision de cultiver seulement le haricot et le maïs dans ce secteur n'est pas partie d'une analyse de la politique agricole en soi – ce qui aurait exigé une grande expertise des partenaires –, mais de ses conséquences enregistrées au sein des paysans. Mais aussi, pour l'organisation d'appui aux paysans, il n'y avait pas besoin actuellement au Rwanda d'une lutte en faveur du changement de cette forme de « positivisme » (forme de stratégie politique utilisée par les autorités et qui consiste à affirmer que seules les méthodes dites scientifiques et qualitatives peuvent être considérées comme vraies). Tout ce qui comptait, c'était de pouvoir trouver des solutions à des problèmes que vivaient les gens et qui étaient en lien avec la mise en œuvre d'une politique agricole. Les paysans tentaient simplement d'utiliser les opportunités qui étaient à leur disposition pour y parvenir, mais sans être en confrontation avec les autorités. Un membre de l'organisation nous dit :

Les autorités locales ont besoin de nous, car ils savent que nous pouvons mieux sensibiliser la population qu'elles. Elles savent que la population a plus confiance en nous. Par exemple, nous leur donnons des informations résumées sur les contrats de performances, sur les défis au niveau de la population quant à la participation citoyenne, etc. Il y en a beaucoup d'entre elles qui n'ont pas d'expérience. Ils ont souvent peur de leur hiérarchie ; il suffit juste de savoir comment les aborder. (Membre d'une coopérative, Mbiza, janvier 2016)

Les paysans se sont donc posé la question de savoir ce qu'ils pouvaient être en mesure d'influencer et dans quelle mesure. L'un d'entre eux dit :

On peut parler au Rwanda, on peut dire ce qui ne va pas, mais tout dépend d'où, de qui et surtout de comment et de quoi on le dit. Par exemple, c'est plus facile d'avoir de l'espace au niveau local, avec les autorités locales. Il s'agit alors de parler des modalités de mise en œuvre des politiques et pas de les questionner. [...] Disons qu'on peut questionner certains aspects des politiques à caractère socio-économique, mais pas socio-politique. (Membre d'une coopérative, Mbiza, janvier 2016)

Ce point est très important dans la mesure où il permet de situer le curseur sur : les choses à dire et à ne pas dire ; des domaines où il faut agir très stratégiquement et d'autres où cela n'est pas important ; des autorités dont on peut dénoncer facilement les faits et d'autres dont la simple mention peut être dangereuse. Deux arguments sont ressortis souvent des entretiens. Premièrement, le parti au pouvoir est une *learning organisation* (Ansoms, Rostagno 2012), ce qui offre des marges de manœuvre à la société civile afin d'être écoutée dans son travail politique. Mais à condition d'avoir de bonnes stratégies pour pouvoir les exploiter à bon escient. Aussi, plus ces organisations font un plaidoyer sur des questions considérées comme socio-politiques (prisonnier politique, intégrité physique, génocide, élections, liberté d'association, liberté d'expression, etc.), plus s'accroît la pression sur eux. En conséquence, le risque d'inefficacité (éventuellement, à cause de l'auto censure) ou d'insécurité des paysans devient élevé. Cela est différent pour ce qui concerne des thématiques socio-économiques (mutuelle de santé, contrats de performance, révolution verte, participation politique, travaux communautaires, etc.), même si là aussi il y a plusieurs aspects à considérer. Selon un paysan :

Depuis un moment, « la participation » est devenue le nouveau « refrain » du gouvernement rwandais. Pour celui-ci, de même qu'on ne peut pas attendre le salut des Rwandais de l'extérieur, de même on ne devrait pas l'attendre du gouvernement lui seul, mais de l'apport de tout un chacun : le gouvernement, la société civile et la population. Nous tous, on est rwandais, qu'on soit du gouvernement ou non, et nous devons faire avancer le pays. Tel est l'actuel discours que connaissent par cœur tous les Rwandais. (Membre d'une coopérative, Mbiza, janvier 2016)

L'association a donc utilisé ce ton « thatcherien » du gouvernement rwandais. Elle a considéré les questions agricoles comme un domaine où ils pouvaient proposer un changement. Ainsi, diront des membres d'une coopérative :

Tout ce qu'on nous demande à faire c'est d'appuyer le programme du gouvernement. Les arguments ne sont pas forcément du FPR, loin de là. Celui-ci puise dans l'accord de Paris, précisément sur la question de

l'efficacité de l'aide : si les bailleurs des fonds devaient s'aligner derrière les programmes du gouvernement, pourquoi la société civile financée par ces mêmes bailleurs ne devrait pas faire de même ? [...]. Les populations locales apprécient beaucoup le fait que le président de la République soit à leur écoute. Il va souvent évaluer les contrats de performance tout seul. Il fait des descentes de terrain lui-même et essaye d'écouter la population, prend des mesures, exige aux autorités locales de résoudre certains problèmes, etc. Il met aussi beaucoup de pression sur des autorités au niveau central, ce qui les pousse à s'adapter continuellement [...]. Nous avons fait des enquêtes et des reportages que nous avons montrés aux autorités pour dénoncer des situations [...] de malnutrition à cause d'un modèle agricole qui ne donne pas des résultats escomptés. Les autorités nous ont demandé de ne pas publier ce reportage, mais nous ont assuré qu'ils prendront des mesures pour régler la situation. Ils l'ont ensuite fait. (Membres d'une coopérative, Mbiza, décembre 2015)

Ainsi, la pression sur les autorités à différents niveaux a ouvert une opportunité de plaider au niveau local pour l'association. C'est ainsi que l'association a parlé du problème de la malnutrition aux autorités locales et de la nécessité de respecter les contrats de performance qui promettaient de réduire le nombre d'enfants souffrant de la malnutrition dans le secteur et dans les villages. Or, pour l'association, le seul moyen de combattre cette malnutrition, c'est de laisser les paysans cultiver plus de cultures sur les terres consolidées.

Ainsi, en mars 2013, au niveau local, les paysans pouvaient déjà cultiver jusqu'à cinq cultures. Cela s'est fait en complicité avec les autorités au niveau des villages de la cellule Mbiza. Le secteur qui est le niveau intermédiaire de la décentralisation et le district, son niveau supérieur, n'en savaient rien. Un paysan nous dit :

Grâce aux activités de plaidoyer de notre association, nous avons commencé à cultiver jusqu'à cinq cultures, un peu plus que lorsque nous cultivions avant la révolution verte. C'est vrai que beaucoup de paysans trichaient déjà en cultivant plus de deux cultures. Mais ici, nous avons eu l'accord des autorités ; ils ont semblé nous dire qu'ils comprendraient, mais que nous n'avions pas l'accord formel du gouvernement et que les autorités au niveau du secteur, mais surtout au niveau du district ne devaient pas le savoir. C'était déjà un pas important de savoir que la sécurité alimentaire de nos enfants avait été mise en avant dans la révolution verte à Mbiza. [Membre d'une coopérative, Mbiza, janvier 2016]

Pour les paysans, en effet, il ne s'agit pas de dire si on est ou on n'est plus dans la révolution verte. Pour eux, le fait que les politiques nationales aient décrété cette politique suffit pour affirmer qu'ils sont dans la révolution verte.

Mais aussi, il y a tout le décor de cette révolution verte, qu'on a vu dans le système organisationnel que nous avons décrit ci-haut. Il y a en tout cas des éléments du décor qui sont visibles dans ce secteur, tels l'aménagement des marais, les terrasses radicales, la chaîne de valeur, etc. Mais en réalité, dans cette cellule, après cinq années de mise en œuvre de la politique agricole, l'un des éléments substantiels de la révolution verte, qui est la monoculture, n'existait plus. Une autorité nous dit :

Nous savons qu'il existe des autorités au niveau local qui laissent faire les paysans. Dans certains villages on ne sait plus trop si on est dans la révolution verte ou si désormais tout le monde cultive comme bon lui semble. En tout cas cela est un problème non pas de la politique en soi, mais celui de la mise en œuvre qu'on devrait voir de plus près. Il y a un laisser-aller qui est lié au fait qu'il y a la famine et nous pensons que le gouvernement doit nous dire quoi faire par rapport à cette situation. (Autorité du secteur, Beza, juin 2016)

Pour l'organisation locale, il ne s'agit pas d'un défaut de mise en œuvre d'une politique publique, mais d'une adaptation de la politique dans sa mise en œuvre. Pour elle, cette adaptation négociée progressivement a l'air d'avoir dénaturé la politique en question. Ainsi, un membre de l'association dit :

Les autorités locales comprennent que la révolution verte devrait s'adapter au contexte. Mais personne n'acceptera que cette reconnaissance de la nécessité d'adapter l'agriculture rwandaise au contexte local vienne des luttes et des négociations au niveau local. Nous espérons que le gouvernement finisse par comprendre qu'il y a de quoi mettre fin à cette révolution verte, non pas parce que nous n'en voulons pas, mais simplement parce qu'elle ne permet pas de lutter contre l'insécurité alimentaire. [Membre d'une coopérative, Mbiza, décembre 2015]

Repenser la résistance

La mise en œuvre de la norme productiviste comme référentiel dominant dans l'agriculture au Rwanda est rendue possible par un dispositif gouvernemental (Foucault 2001) complexe et plus large que le secteur agricole. Ce dispositif est composé de six éléments qui tendent à pousser les populations paysannes à adhérer à ce référentiel. Il y a d'une part des politiques de la révolution verte, de la décentralisation et de l'organisation des marchés agricoles et d'autre part des mesures de surveillance, disciplinaires et incitatives. Dans le discours officiel, les paysans adhèrent à ces politiques et mesures, mais dans la pratique, cette adhésion n'empêche pas que certains d'entre eux tentent de subvertir ces politiques et détourner ces mesures, et de les faire ainsi évoluer.

Il s'agit de comprendre comment, dans certaines zones, la prescription productiviste de la révolution verte au Rwanda se transforme dans la mise en œuvre de ces politiques, c'est-à-dire dans l'usage de cette norme. Cette transformation n'est pas à rechercher forcément dans une stratégie cohérente mise en place par un groupe révolutionnaire conscient des différences de classes et des problèmes qu'elles posent (Marx 2003). Elle n'est pas non plus portée par des gens qui comprennent nécessairement leur adhésion à un dispositif de domination plus large concernant la manière dont l'agriculture doit être faite, par exemple (Foucault 2001). Il ne s'agit pas non plus des dominés conscients de la domination, mais résistant en cachette (Scott 2008). On n'est donc pas nécessairement dans une situation de prise de conscience radicale, de mise en place d'une stratégie globale et d'actions de contestation ouvertes ou cachées.

On est simplement dans un contexte où les paysans adhèrent à la norme en tentant de mettre en œuvre une politique qui leur promet le bonheur, mais qui produit le contraire. Il s'agit d'une situation où les paysans tentent simplement de vivre leur vie et se rendent compte du fait que la politique ne s'adapte pas à leur mode de vie et à leurs besoins et proposent des solutions qui finissent par subvertir la politique en question. On est ainsi dans un cas d'usage de la norme et de la manière dont la vie y exerce un réel pouvoir, dans la mesure où les paysans sont en mesure de requalifier celle-ci au cours de la mise en œuvre. Cette norme de la révolution verte est répétée dans la mise en œuvre et cette répétition la disperse dans des figures nouvelles et différentes au point qu'à un moment donné elle ne signifie plus sa reproduction à l'identique. Elle devient même à un moment donné son contraire, c'est-à-dire une politique qui vise la satisfaction de la sécurité alimentaire à la place des marchés.

Ainsi, contrairement aux objectifs du dispositif de pouvoir qui poussent les paysans à s'inscrire dans la norme de la révolution verte au Rwanda, on se rend finalement compte que les paysans en tant que cibles de cette politique ne sont jamais déterminés par les règles qui tentent de les créer comme « paysans modèles » de la révolution verte (Ansoms, Cioffo 2016). En effet, la production de ces paysans comme des modèles n'est jamais un acte définitif, mais bien un processus normé de répétition qui peut parfois être subverti et produire des effets contraires à ce qui est escompté. Ainsi donc, si les normes de la révolution verte sont productives, elles tentent de s'imposer sur des vies paysannes qui ont, au cours de la mise en œuvre des politiques agricoles, une capacité d'agir dans plusieurs directions. Il s'agit ici d'une agencéité des corps qui ne peut se laisser voir que dans la répétition de la norme qui finit par être subvertie.

Ainsi, comme on l'a vu à Mbiza, il est vrai que la productivité de la norme de la révolution verte au Rwanda a signifié la sollicitation des corps des paysans en vue des comportements normés dans le sens de cette politique. Cependant, cette sollicitation peut parfois ne pas se réaliser, comme nous l'avons vu dans le secteur de Mbiza. Cette non-réalisation a fini par produire l'a-normal ou encore une contestation de la norme de la révolution verte, de telle sorte qu'user de cette norme a fini par signifier la possibilité de la contester.

Cette perspective de Butler nous paraît dès lors intéressante dans la construction du sens des actions des paysans rwandais vis-à-vis de la révolution verte. En effet, nous l'avons vu, par sa réflexion, Butler jette un trouble dans les deux logiques de la norme dans la mesure où la productivité de celle-ci tente de forger des comportements normés, en même temps que ces comportements, en tant qu'effets de l'usage de la norme, tentent toujours de la défier, parfois en la contestant par la même occasion. Mais au-delà, Butler propose une avancée majeure dans la tradition philosophique post-structuraliste qui interroge la relation entre le pouvoir et la résistance.

Nous l'avons vu plus haut, la vision de la résistance chez Butler pose deux problèmes fondamentaux : il s'agit tout d'abord de sa tendance à naturaliser la résistance, à la considérer comme faisant partie des corps vivants, ce qui pose des questions sur l'agencéité des acteurs en tant qu'action réflexive. Il s'agit ensuite de la portée politique de cette perspective naturaliste de la résistance face à la pensée de l'émancipation, qui implique une praxis.

En effet, comme dans le cas étudié plus haut, cette approche butlerienne sur la résistance permet de lire le réel et de donner du sens au vécu des personnes qui vivent dans un contexte de domination. Elle permet surtout de montrer comment le changement par rapport à des rapports de pouvoir ou encore à la domination advient inéluctablement lorsque les prescriptions de la domination répriment des corps souvent sans défense. Ce changement est en fait lié au fait que les corps dominés doivent s'ajuster et s'offrir l'espace nécessaire pour se maintenir, en rognant ainsi l'espace de la domination. C'est dans ce sens que, malgré le fait que les paysans rwandais, dans l'étude de cas, ont accepté au départ les principes de la révolution verte, celles-ci ne leur permettaient pas de survivre. La nécessité de se nourrir de leurs activités champêtres les a poussés à bousculer progressivement les règles de la révolution verte jusqu'à les subvertir.

Et donc, si Butler nous permet d'observer comment un tel changement social est devenu possible, sa théorie de la résistance ne nous permet pas de comprendre comment penser un changement social à venir ; comment le planifier. En d'autres termes, à partir de cette perspective qui paraît naturaliste, il est difficile de penser une action politique de la part des

paysans pour tenter de changer un système ou des politiques contraignantes et répressives. Mais quoi qu'il en soit, cette théorie appuie (en allant encore plus loin) les postulats des études paysannes sur la résistance et en particulier les travaux de James Scott qui ont montré que, même dans des situations de grande domination, les paysans arrivent toujours à résister.

Conclusion

La prescription dominante actuelle selon laquelle les politiques agricoles doivent permettre de booster la croissance et, par là, de lutter contre la pauvreté, s'inscrit dans le programme de la nouvelle révolution verte promue en Afrique depuis le début des années 2000. Cette prescription tente de promouvoir la modernisation du secteur agricole pour satisfaire les marchés pour tout État qui voudrait bien bénéficier de l'aide des bailleurs des fonds, particulièrement celle de la Banque mondiale et l'Union européenne. Aussi cette prescription s'inscrit-elle dans un cadre cognitif composé de valeurs et de normes qui proposent que le secteur agricole migre d'une agriculture « traditionnelle » de substance vers une agriculture productiviste adaptée à la demande des marchés. Cet objectif devrait se réaliser à partir du développement des chaînes de valeurs et d'une intégration progressive des ménages disposant d'un minimum de capital terre et animal, ce qui suppose l'exclusion des agriculteurs pauvres du secteur agricole.

Le présent article s'est donné pour objectif d'analyser la résistance à cette prescription des politiques agricoles en partant de l'étude de cas du Rwanda considéré comme le success-story de ces politiques en Afrique. En s'inspirant du travail de Judith Butler sur la résistance, l'article a tenté de montrer une limite à la littérature sur la résistance : à force de se concentrer sur la dichotomie domination/émancipation ou encore pouvoir/résistance par rapport à la norme prescrite, cette littérature passe souvent à côté d'autres possibilités de formuler « une idée culturellement corporalisée de la liberté » et de comprendre comment ces possibilités peuvent parvenir à subvertir le système plus largement. En d'autres termes, une telle orientation a pour inconvénient de passer à côté des possibilités d'observer des expériences de la liberté à partir des nouvelles manières de se détacher de la norme. Il s'agit du désavantage de ne pas voir comment, au sein même de l'alignement à la norme, l'agencité des corps auxquelles la norme est assujettie peut permettre de subvertir cette norme.

L'article a donc tenté de montrer que certes, la productivité des normes tente de produire des pratiques normées ou normales en essayant de s'imposer sur des vies. Mais il s'agit ici des vies qui ont une capacité d'agir sur ces corps pris par la norme. En répétant la norme dans la vie quotidienne, ces corps

finissent par reproduire autre chose que la norme ; ils finissent par proposer des actes qui défient, contestent ou subvertissent la norme. Ces corps vivant la norme finissent par produire une agencéité qui émerge de la répétition de la norme. En d'autres termes, la productivité de la norme signifie la sollicitation des corps en vue des comportements normés, jusqu'à ce que cette sollicitation rate sa réalisation et produise l'a-normal. Cet a-normal signifie aussi la contestation de la norme dans la mesure où, ici, user d'une norme c'est aussi pouvoir la contester en fin de compte.

Butler rejoint aussi un courant de pensée qui montre que, même si les dominés paraissent souvent sous le joug de la domination, il y a lieu d'observer de la résistance de leur part (Scott 2008). Mais contrairement à ce courant dans lequel les dominés peuvent être conscients de leurs faits de résistance à une domination bien identifiée, chez Butler, cet élément de conscience n'est pas nécessaire *a priori*. À ce titre, l'article propose une piste théorique importante pour dépasser l'hypothèse de la résistance cachée de James Scott qui actuellement domine les études paysannes sur la résistance. Chez Scott en effet, la résistance cachée n'est qu'une étape vers une résistance ouverte capable de changer le système. Dès lors, l'étude des effets des actions cachés des paysans sur le système plus large est limitée par cette perspective marxienne reprise et réinterprétée par Scott et nécessitant des discours ouverts. Cet article vient donner une voie de sortie à cette limite.

Bibliographie

- Andrea, Purdeková, Filip, Reyntjens & Nina, Wilén, 2018, Militarisation of governance after conflict: beyond the rebel-to-ruler frame – the case of Rwanda, *Third World Quarterly*, 39:1, pp. 158-174.
- Ansoms, A., Cioffo, G. 2016, « The Exemplary Citizen on the Exemplary Hill: The Production of Political Subjects in Contemporary Rural Rwanda », in *Development and Change*, 47(6), pp. 1247-1268.
- Ansoms, A., Nyenyenzi Bisoka, A., 2016, « Théâtre-action en Afrique : une utopie de la recherche de terrain », 2016, *Louvain-la-Neuve, Revue Nouvelle*, n°5, 71, pp. 16-31.
- Banque africaine de développement, 2014, Compétitivité économique accrue en faveur de la croissance pour tous. Rwanda. Département des relations extérieures et de la communication.
- Butler, J., 2002, *La Vie psychique du pouvoir. L'Assujettissement en théories*, Leo Scheer, Paris.
- Butler, J., 2006, *Défaire le genre*, Éditions Amsterdam, Paris.
- Butler, J., 2007 ; *Le Récit de soi*, traduit de l'anglais par Bruno Ambroise et Valérie Aucouturier, Paris, PUF.
- CETRI (dir.), 2015, *Agro-écologie. Enjeux et perspectives*, LLN, Centre Tricontinental (CETRI), AS-Agroécologie.

- Chemouni, B., 2014, « The Political Economy of the Fertilizer Subsidy Reform in Rwanda and Burundi », dans *L'Afrique des Grands Lacs : Annuaire*, 2013-2014, F. Reyntjens, M. Verpoorten, and S. Vandeginste (Eds), Paris, L'Harmattan, pp. 483-506.
- Devin, G., Placidi-Frot, D., 2001, « Les évolutions de l'ONU : concurrences et intégration », *Critique internationale* 4 (n° 53), pp. 21-41.
- Foucault, M., 1976, « La Volonté de savoir », dans *Histoire de la sexualité I*, édition Gallimard, Paris, pp. 125-126.
- Foucault, M., 2001, *Dits et écrits II*, 1976 – 1988, Gallimard, Paris.
- Government of Rwanda, 2004, *Strategic plan for agricultural transformation in Rwanda*.
- Government of Rwanda, 2007, *Economic development and poverty reduction strategy*, Kigali, 2007.
- Hahirwa, G. J., Orjuela, C. & Vinthagen, S., 2017, “Resisting resettlement in Rwanda: re-thinking dichotomies of “survival”/“resistance” and “dominance”/“subordination””, *Journal of Eastern African Studies*, 11:4, pp. 734-750.
- Huggins, C., 2017, *Agricultural Reform in Rwanda: Authoritarianism, Markets and Zones of Governance*, London, Zed Books.
- Marx, K., 2003, Introduction générale à la critique de l'économie politique, dans *Œuvres. Philosophie*, trad. M. Rubel et L. Evrard, Paris, Gallimard.
- Nyenyenzi Bisoka, A., Nziza, F., Ansoms, A., 2018, “Gouvernementalité et production des subjectivités dans des projets agricoles à l'ouest du Rwanda”, in Ansoms, A., Nyenyenzi, B.A., Vandeginst, S., (eds.) *Conjonctures de l'Afrique centrale 2018*, *Cahiers africains* n. 89, Paris, L'Harmattan, 2018, pp. 251–274.
- Nyenyenzi Bisoka, A., Ansoms, A., 2019, “The State and local authorities in land grabbing in Rwanda: governmentality and capitalist accumulation” *Canadian Journal of Development Studies*, DOI: 10.1080/02255189.2019.1629884.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2008, « À la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique », *Afrique, pouvoir et politique*, Discussion Paper, n 5, décembre.
- Sato, Y., 2007, Pouvoir et Résistance. Foucault, Deleuze, Derrida, Althusser, L'Harmattan, coll. Ouverture philosophique.
- Scott, J., 2008, La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne, Éditions Amsterdam.
- Thomson, S., 2013, *Whispering Truth to Power: Everyday Resistance to Reconciliation in Post-Genocide Rwanda*. Madison, WI: University of Wisconsin Press.
- World Bank, 2008, *The World Bank annual report 2008: year in review (English)*, Washington, DC: World Bank.